



**Déclaration préliminaire
des commissaires paritaires SNASUB-FSU
CAPN des Ingénieurs d'études – 22 mai 2013**

« Contre un projet de loi ESR toujours inacceptable »

Les représentants des personnels FSU à la CAPN des ingénieurs d'études s'associent pleinement au communiqué intersyndical « *Contre un projet de loi ESR toujours inacceptable* ».

Le projet de loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche dans ses différentes versions n'apporte pas la rupture attendue avec la loi LRU et la loi « *Pacte pour la recherche* ». Pire, certains aspects pourraient être aggravés.

Ce projet de loi exclut tout moyen supplémentaire, alors qu'un volet de programmation budgétaire et un accroissement des dotations sont indispensables pour permettre à l'ESR de remplir ses missions et de résorber la précarité.

Les organisations syndicales, les collectifs « *Sauvons la recherche et sauvons l'université* » ainsi que les collectifs de précaires exigent l'abrogation des lois « *Pacte pour la recherche* » et LRU.

Ils exigent aussi l'abandon de l'actuel projet de loi, regrettent la tentative de procédure accélérée en cours et veulent l'ouverture d'une véritable négociation pour une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins.

Les établissements d'Enseignement supérieur et leurs personnels doivent pouvoir remplir leurs missions fondamentales de formation et de recherche au bénéfice de tous.